



---

# *Avis d'audience publique*

---

31 juillet 2014

Réf. 2014-H-06

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique dans le but d'examiner les conclusions du Rapport d'évaluation environnementale (EE) et la demande de permis de déchets de substances nucléaires valide pour dix ans de la Saskatchewan Research Council (SRC) pour le projet de remise en état du site de la mine Gunnar dans le nord de la Saskatchewan. Comme l'exige la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, la Commission doit prendre une décision relativement au Rapport d'EE proposé avant de rendre sa décision sur la délivrance du permis.

Audience : 6 novembre 2014

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN ([suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca)) et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

La gestion de l'ancienne mine Gunnar est actuellement assurée par le SRC – un mandataire du gouvernement de la Saskatchewan – en vertu d'une exemption temporaire aux exigences de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, qui vient à échéance le 31 décembre 2016. Le permis demandé permettrait au SRC de poursuivre ses activités relatives au projet de remise en état du site de la mine Gunnar sous la surveillance réglementaire de la CCSN.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à présenter des commentaires sur la demande du SRC. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 6 octobre 2014, [en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant

Veillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veillez noter que le public peut consulter tous les mémoires en déposant une demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire du SRC et les recommandations du personnel de la CCSN, y compris le Rapport d'EE proposé (à examiner à l'audience), seront disponibles après le 5 septembre 2014. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne; il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous (ou à même le site Web). Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à [suretenuclaire.gc.ca](http://suretenuclaire.gc.ca).

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)